

PROCÈS-VERBAL CSE ML PARIS – JEUDI 14 JANVIER 2021

CSE EN PRÉSENTIEL – 9H30-16H30

Étaient Présents

S.Barranco (RRH), R. Wintrebert (DGA), JP.Revel, R. de Almeida, P.Martel, M.Maman, D.Duarte, F.Villard, F.Tahiri, N.Gouarir, K.NDao, S.Papp

1) Calendrier

Prochain CSE le Vendredi 12 mars 2021

2) Adoption du PV CSE du 8 décembre 2020

Le PV du CSE extraordinaire du 8 décembre 2020 est adopté à l'unanimité

3) Comptes CSE

La présentation des Comptes Année 2020 est réalisée par le trésorier, F Villard.

Ce dernier mentionne que le Crédit Coopératif n'a pas effectué la régularisation qu'il s'était engagé à effectuer concernant les « frais de fusion » qu'il percevait à tort. Un RDV a été pris ce lundi 18 janvier pour solutionner cette situation.

4) Pack Accueil – Expérimentation accueil sur site avenir

Présentation d'une note (en annexe) par R.Wintrebert.

Les Travaux sont prévus en Mars 2021 sur le site Avenir..

L'idée est de garder un point d'accueil pour les primos sur le site en travaux en plus du site GJ 15.

En effet, il y a des risques de perte de jeunes et de gestion des flux.

Par ailleurs, Avenir est le site pour lequel il y a le plus de formulaires en ligne remplis.

C'est peut-être l'occasion d'expérimenter un système d'accueil sur le flux différent : Le jeune « primo » arrive, on enregistre sa demande, et on lui fixe un RDV dans un délai réduit de 2 ou 3 jours.

L'idée c'est donc qu'il n'y ait pas d'entretien immédiat sur le flux.

L'objectif étant de gérer le flux et de fixer un RDV pour les jeunes qui ne peuvent pas être reçus immédiatement.

L'autre idée est de remplir un dossier partiel dans imilo par les chargés d'accueil pour créer le compte du jeune dans le portail de la MLP. Les jeunes peuvent, donc, remplir un formulaire qui sera disponible pour l'entretien de 1^{er} accueil intervenant dans les jours qui suivent.

Beaucoup de comptes ont été créés sur le dernier trimestre, mais moins de questionnaires.

L'intérêt est de limiter l'attente des jeunes, à qui l'on propose un RDV rapidement.

Nous sommes conscients que le risque est que les jeunes ne reviennent pas à la date fixée, c'est pourquoi, si les résultats ne sont pas ceux attendus, l'expérimentation sera arrêtée.

P.Martel : il va y avoir beaucoup de dossiers incomplets. A qui va être attribué le suivi du jeune. Sur les inscriptions en ligne il y a déjà de la déperdition et les jeunes viennent à l'accueil sur le flux même si on leur donne RDV après inscription en ligne. Il va y avoir beaucoup de dossiers incomplets en stock.

N.Gouarir : Beaucoup de jeunes sont déjà inscrits à la MLP et s'inscrivent via le portail pour un premier accueil.

R.De Almeida : Dans quelles conditions va se dérouler l'accueil des jeunes ? Quels locaux pour la rue de chatillon durant les travaux ? Quid des chargés d'accueil ?

R.Wintrebert : il est prévu que pendant le temps des travaux, le chargé d'accueil du binôme de site 13/14^e soit attribué en priorité à l'équipe Avenir.

Une demande d'Algeco a été faite auprès de la mairie pour qu'une équipe d'environ 3 personnes puissent être installée. Nous attendons d'autres informations.

N.Gouarir : Pourquoi ne pas donner aux jeunes simplement l'adresse du site Olivier de Serres. Ce sera impossible d'accueillir rue de chatillon s'il n'y a pas de locaux. Il faut penser aux conditions de travail, on ne peut pas mettre des salariés dans un Algeco dans la rue.

R. De Almeida : Sur le site Avenir, il y a un flux constant de Jeunes. Cette organisation est impossible.

JP Revel :

Dans la note que vous proposez la Direction n'évoque même pas le contexte Covid !

Expérimenter dans un contexte de travaux c'est déjà compliqué, mais expérimenter dans le contexte de travaux et de crise sanitaire c'est impossible !

Par ailleurs, si l'on en croit la note, cette expérimentation qui concerne le premier accueil va ensuite s'appliquer à toute la ML Paris ?!

Vous dites que l'idée est d'éviter l'attente des jeunes lors du 1^{er} Accueil, mais la vraie question c'est le nombre de conseillers à l'accueil : il faut 100 conseillers socle et s'il y a 2 conseillers pour assurer l'accueil, on ne se pose plus la question de l'attente.

Avant la fusion, sur chaque site, il y avait fréquemment 2 conseillers pour assurer le 1^{er} accueil.

Dans la note, il est question de « mieux gérer ». Cette organisation ne va pas favoriser une meilleure gestion.

Pire, il va falloir saisir sur le portail, sur imilo... Vous demandez aux chargés d'accueil d'effectuer des tâches en plus alors qu'ils en font beaucoup. Ce n'est pas à eux de saisir sur imilo.

Votre objectif c'est la suppression de l'accueil sur le flux.

Il s'agit de vendre le portail, que vous mettez en concurrence avec imilo, plutôt que de faire évoluer ce dernier.

Enfin, il est étonnant que votre annonce la catastrophe possible liée à cette expérimentation qui au mieux sera insuffisante et au pire catastrophique. Autant arrêter tout de suite.

Ouvrir 2 lieux d'accueil va nécessiter beaucoup d'énergie et de moyens. Mettez un panneau sur le site Avenir en disant que pendant l'amélioration des locaux la ML vous accueille sur le site Olivier de Serres.

Vous ne pouvez pas supprimer l'accueil sur le flux qui est fondamental pour les missions locales

P.Martel : Si le jeune cherche la ML il va la trouver.

R.Wintrebert : il y a un risque que les jeunes ne viennent pas jusqu'à Olivier de Serres car le site est plus excentré et donc risque de perte des primos. Cela s'est déjà vu lors des précédents déménagements. L'enjeu c'est l'attente des jeunes...comment limiter l'attente.

JP Revel : Vous mettez fin à l'accueil sur le flux, donc. Et cela ce n'est pas possible.

S.Papp : il y a l'antenne rue didot (Paris Anim') à côté qui serait peut-être utilisable ?

M Maman : l'enjeu important c'est de bien communiquer et largement pour informer du changement d'adresse. Il faut communiquer auprès de la mairie, sur le portail, vers les partenaires et réaliser un affichage.

R.Wintrebert : On va étudier les 3 options. Trouver un autre local, expérimenter comme prévu dans la note, ou garder uniquement le lieu transitoire Olivier de Serres.

5) Point sur activité Socle

Une note a été diffusée (En annexe). Cette note représente les activités dont ont bénéficié les jeunes « primos » sur le 1^{er} trimestre 2020.

Cette note propose une entrée non pas par site, mais en distinguant GJ, Correspondants emploi, Chargés de filières etc...

Il y a une partie de commentaire portant sur les tableaux.

20% des volumes d'accompagnement sont des ateliers (donc du collectif).

Pour ces jeunes, il y a une moyenne de 4,9 ateliers (cela intègre la GJ).

Les CISP site ont accompagné plus de 75% des jeunes primos.

Les CISP GJ, ont réalisé 30% d'ateliers collectifs...

Plus de 20% des jeunes ont été vus par d'autres collègues que les conseillers socle.

6) Point sur actualité Garantie Jeunes

S.Barranco : Suite au CSE extraordinaire sur la GJ un point régulier avait été prévu lors des CSE.

Sur 6 postes conseillers animateurs, 3 sont recrutés

Postes administratifs : 2 recrutés sur 3.

4 recrutements effectués sur 6 conseillers site (le 21 décembre une session collective de recrutement a été organisée avec Pole emploi ; une quarantaine de candidatures ont pu être récupérées). Les recrutements se poursuivent et la mission de coordination va prochainement être lancée.

R.Wintrebert : Nous n'avons pas de nouvelles du côté de l'État. Il y a eu une déclaration du bureau de l'UNML hier notamment au sujet de la GJ universelle annoncée.

Aucune information précise de l'État, donc, l'ARML IDF a annoncé les objectifs pour 2021 : 12 496 jeunes GJ en plus des 12 000 de 2020. Soit 104% de hausse.

L'enveloppe financière pour l'accroissement des 12 496 jeunes : 13,450 Millions d'euros

Soit 1100 euros par jeunes, contre 1600€/jeune au départ.

Aucune information sur les objectifs de la ML Paris. On ne doublera pas les entrées en 2021, les choses se feront progressivement. C'est une décision du CA de la MLParis.

JP Revel : Y a-t-il un fléchage du budget vers embauche de conseillers ?

R. Wintrebert : Non il n'y a pas de fléchage vers des embauches.

Les échanges entre élus portent ensuite sur l'AIJ et le lien avec le partenariat entre Pole Emploi et la Mission Locale. Il y a aussi la question de l'AIJ assurée par Pole emploi et par l'APEC en lien avec la question de la GJ universelle.

Que va devenir la GJ, ... avec un fort afflux de jeunes ?

Que va-t-on proposer aux jeunes tant il manque des solutions en termes de formation, d'emploi, d'accompagnement notamment d'ateliers à la ML Paris.

7) Suivi enveloppe FAJ & Suivi enveloppe Pacea

Un tableau est fourni.(Annexe)

Un échange a lieu sur la signification de l'utilisation de ces enveloppes

Il y a eu doublement de l'utilisation de l'enveloppe Pacea entre 2019 et 2020.

Pacea et GJ quelle différence désormais avec un Pacea dont l'allocation est portée à 6 mois.

Il y a une différence d'utilisation de chaque allocation ou aide possibles.

Il y a un échange à avoir au sein des équipes sur le FAJ, la GJ et le Pacea.

Faut-il harmoniser les pratiques ?

Il y a une légitimité à déclencher l'allocation Pacea, les jeunes en ont besoin dans le contexte, c'est pour cette raison que les députés ont doublé le montant de l'allocation disponible.

Enfin, il est déploré que l'ASP n'ait pas le personnel suffisant pour être davantage réactive.

9) Plan de développement de compétences (Ex Plan de formation 2021 et Bilan EAP 2020)

Une note est diffusée (En annexe).

S.Barranco : Le Plan de développement des compétences a été perturbé par le contexte. Donc 2020 n'est pas à la hauteur de 2019.

Il y a eu pas mal de reports.

Cela a permis de développer des formations en interne (Imilo, PowerBi, GJ notamment).

Il y a eu près de la moitié d'heures de formation en moins en 2020 .(2419 heures au lieu de 4594 en 2019).

L'Urssaf va prendre le relais pour la collecte Formation. Ce sera le cas en 2022.

Prévisionnel 2021 :

Il est difficile d'avoir de la visibilité. Il y a les actions du PRF et ACN et celles de l'ARML IDF.

La MLP reste sur des axes similaires à ceux de l'an dernier.

Sauf, pour la formation Garantie jeunes pour laquelle une demande de formation a été effectué auprès d'Amilor qui a la charge de cette formation.

JP. Revel : Il me semble qu'il y a des Problèmes avec Amilor, notamment pour ce qui concerne la disponibilité de formateurs GJ.

S.Barranco : Il faudra envisager de faire une formation en interne s'il n'est pas possible d'avoir ses propres démultiplicateurs.

Par ailleurs, Il y a beaucoup de questions des salariés sur la réforme de la formation professionnelle.

Le bilan des EAP :

La plupart ont été réalisés en 2020. Tout n'est pas finalisé. Certains EAP ont dû être reportés sur début 2021, c'est le cas notamment pour les salariés en arrêt sur la fin d'année.

Le Bilan détaillé sera diffusé ultérieurement.

10) Point IJSS, IJPrev et bilan arrêts maladie 2020

S.Barranco : Il est encore trop tôt pour disposer d'un bilan complet, qui sera donc diffusé ultérieurement. Quelques infos non consolidées sont cependant disponibles.

Rappelons que l'année de perception de l'IJSS n'est pas l'année de rattachement.

Nous avons Reçu en 2020 : 319 Keuros d'IJSS.

(Attention il y a eu des indemnisations « garde d'enfant » covid)

Pour les IJ Prev : 49 358 Euros

Au total, les Absences 2020 représentent, en jour calendaires, 4919 jours.

(Sans les jours « garde d'enfants »)

Il y a eu 287 arrêts différents

11,5% des arrêts concernent les hommes. Ce déséquilibre entre les hommes et les femmes peut s'expliquer parce que de nombreux arrêts maladie sont en lien avec des maternités.

Taux absentéisme : 6,96% en 2020

Durée des arrêts :

Arrêts jusqu'à 3 jours : 37% des jours d'absence

Arrêt plus d'un mois : 67% des jours d'absence

Des Pathologies longues affectent certains salariés.

Tranche d'âge :

Arrêts majoritaires pour femmes 25/35 ans (arrêt en lien avec maternité)

Les Chiffres seront finalisés plus tard, mais Figgo n'est en place que depuis Mai 2019, ce qui empêchera des comparaisons avec les années précédentes.

11) Bilan sur 1ere année Contrat Frais de santé

Il est encore trop tôt encore pour avoir les comptes finalisés. Ce ne sera pas le cas avant mars 2021.

Nous ne disposons pas de bilan intermédiaire.

En revanche, le tarif en % du PMSS, qui était de 3,5% sera de 3,15%.

12) Échange autour de la poursuite du contrat prévoyance

Désormais, pour les Missions locales, sont recommandés 2 organismes de Prévoyance (MH et le Groupe Vyv).

Dans le cadre de la prévoyance nous sommes en contrat avec MH (Malakoff/Humanis)

Il y a un intérêt à avoir la complémentaire santé, et Prévoyance dans le même organisme.

Sachant que pour les nouveaux salariés, pour la retraite complémentaire, c'est aussi MH qui est notre interlocuteur.

Nous verrons au cours des mois qui suivent comment les choses se déroulent avec MH.

Il n'y a qu'un litige en ce moment sur des indemnités à percevoir après un retard de la sécurité sociale.

13) Fiche de poste Chargé d'accueil & Calendrier application avenant 65

Ces questions sont liées. Le poste de chargé d'accueil évolue avec l'avenant 65, pour devenir chargé d'accueil et d'animation.

La fiche de poste va donc changer en fonction des nouvelles compétences sollicitées.

S.Papp : La fiche de poste n'est pas la liste des compétences de la classification.

S.Barranco : En effet. Reste-t-on à l'identique ou bien faisons-nous évoluer la fiche de poste.

L'idée est dans un premier temps de recenser les missions exercées aujourd'hui par les chargés d'accueil et de voir ce qu'il est pertinent de conserver voire éventuellement de faire évoluer

Avec l'avenant 65, il y a une obligation à fournir une fiche de poste pour chaque salarié.

JP. Revel : Il faut prévoir un calendrier de discussion et d'échange.

S. Barranco: Il reste 12 points sur lesquels il y a des interrogations qui ont été soumises à l'UNML. La première sollicitation date de février 2019.

L'UNML devait organiser des temps d'échanges dans les régions, il n'y a pas de date connue à ce jour. Il devait y avoir une FAQ, il n'y en a pas.

Il y a un problème d'interprétation qui va gêner l'application.

14) info diverses

DCIE : La nouvelle directrice arrive dans un mois. Il s'agit de Manuela Modrego, actuelle directrice adjointe de la ML de Ivry/Vitry.

Temps de trajet : Dans le cadre des travaux à Avenir – Il est possible que pour certains salariés, le temps de trajet augmente pour se rendre à Olivier de Serres. Cela sera pris en considération.

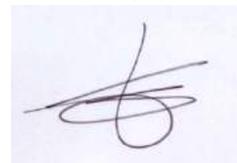
Élections professionnelles : Elles seront organisées d'ici le 21 Mars 2021 – Les invitations pour négocier le protocole préélectoral seront envoyées à partir 20 janvier 2021.

Un Système de vote électronique est envisagé compte tenu du contexte sanitaire.

NAO 2021 : la direction propose qu'une première réunion de NAO soit organisée le même jour que la négociation du Protocole Préélectoral. Seront traités entre autres : Télétravail, Formation professionnelle, Horaires individualisés, avenant 65 si besoin etc...

Organisation Covid19 : Pas de modification. Un nouveau protocole sanitaire a été publié par le ministère du travail annonce le Secrétaire du CSE.

Pour le CSE,
Jean-Philippe Revel
Secrétaire



Compte A.S.C du C.S.E Mission Locale de Paris : année 2020						
DEBIT				CREDIT		
Date	Motif	Montant	Date	Motif	Montant	
14/02/2020	Envois Endered avec AR	23,58 €	07/01/2020	Remb chèques dej 2018	2 780,33 €	
19/12/2020	Commande Chèques Kadeos	28 512 €	22/09/2020	Virement MLP	23 254,66 €	
			27/11/2020	Remb chèques dej 2019	3 265,70 €	
	Total	28 535,58 €		Total	29 870,08 €	
				Solde 2020	1 334,50 €	

Compte Fonctionnement du C.S.E Mission Locale de Paris : année 2020						
DEBIT				CREDIT		
Date	Motif	Montant	Date	Motif	Montant	Montant
				Solde 2019		68 779,32 €
02/01/2020	Commission fusion trimestrielle	200,00 €	23/06/2020	Vrt Credit coop (part sociale)		9,09 €
02/01/2020	Commission de mouvement	11,36 €	22/092020	Virement MLParis		13 679,21 €
03/01/2020	Frais tenue de compte	32 €				
18/02/2020	Pvl Microsoft Office CSE	69 €				
01/04/2020	Commission fusion trimestrielle	200 €				
01/04/2020	Commission de mouvement	0,05 €				
01/04/2020	Frais tenue de compte	32 €				
18/06/2020	Mobour Avocat (aide juridique)	2 400 €				
01/07/2020	Commission fusion trimestrielle	200 €				
01/07/2020	Commission de mouvement	1,20 €				
01/07/2020	Frais tenue de compte	32 €				
01/10/2020	Commission fusion trimestrielle	200 €				
01/10/2020	Frais tenue de compte	32 €				
26/10/2020	Mobour Avocat (convention)	4 200 €				
	Total	7 609,61 €		Total		82 467,62 €
				Solde 2020		74 858,01 €
			31/12/2020	1 part Sociale		15,25 €

CSE 14 janvier 2021

POINT SUR L'ACTIVITE 2020

Pour évaluer cette activité, nous avons :

- Sélectionné uniquement les jeunes primos du 1^{er} semestre 2020
- Sélectionné uniquement les événements accompagnés en 2020
- Regroupé les événements « atelier » et « information collective » dans une catégorie « Atelier / Info coll »
- Regroupé les « conseillers en charge de l'événement » (libellé i-Milo) en plusieurs groupes : les CISP « sites », les CISP travaillant auprès des publics spécifiques (« SFQ »), les CISP « GJ Site », les CISP « GJ », les chargés de filière (« CF »), les correspondants Emploi (« CE ») et enfin les « autres » collègues susceptibles d'avoir enregistrés des événements accompagnés.

	Nb jeunes	Nb événements	Nb jeunes		Nb événements	
			Atelier / Info-coll	Entretien individuel	Atelier / Info-coll	Entretien individuel
Total général	3189	16970	712	3185	3479	13491
Sites	2401	7720	92	2390	227	7493
SFQ	390	1578	19	389	102	1476
GJ Site	638	1871	47	629	235	1636
GJ	231	2673	215	173	1610	1063
CF	219	551	115	159	211	340
CE	456	1222	231	334	493	729
Autres	650	1355	349	387	601	754

	Nb jeunes	Nb événements	Nb jeunes		Nb événements	
			Atelier / Info-coll	Entretien	Atelier / Info-coll	Entretien
Total général	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Sites	75,3%	45,5%	12,9%	75,0%	6,5%	55,5%
SFQ	12,2%	9,3%	2,7%	12,2%	2,9%	10,9%
GJ Site	20,0%	11,0%	6,6%	19,7%	6,8%	12,1%
GJ	7,2%	15,8%	30,2%	5,4%	46,3%	7,9%
CF	6,9%	3,2%	16,2%	5,0%	6,1%	2,5%
CE	14,3%	7,2%	32,4%	10,5%	14,2%	5,4%
Autres	20,4%	8,0%	49,0%	12,2%	17,3%	5,6%

Source : requête i-Milo

Bilan :

- On dénombre 3 189 jeunes primos au 1^e semestre 2020,
 - Presque tous ces primos ont eu un (ou plusieurs) entretien(s) individuel(s)
 - 22,3% d'entre eux ont eu au moins 1 atelier / info coll (712 jeunes)

- On dénombre 16 970 événements accompagnés
 - Dont 20,5% (3 479) sont des ateliers / info coll

- Le nombre moyen d'atelier / info par jeune (ayant eu au moins 1 événement collectif) est de 4,9, tandis que le nombre moyen d'entretien individuel par jeune est de 4,2.

- Les CISP « sites » ont accompagné 75,3% des jeunes primos, mais ont pris en charge moins de 50% de l'ensemble des événements (et près de 60 des entretiens individuels). Ils ont en revanche reçus très peu de jeunes en événement collectif (seulement 92 jeunes).

- Les CISP GJ ont accompagné 7,2% des jeunes primos (638) mais réalisé 15,8% des événements accompagnés (et 30% des ateliers / info coll)

- 14,3% des jeunes ont eu un événement avec des correspondants Emploi, et 6,9% avec des chargés de filière, correspondant à respectivement 7,2% et 3,2% des événements (surtout des événements collectifs).

- Plus de 20% des jeunes ont été vus par d'autres collègues, non conseiller (8% des événements). Notons cependant que beaucoup d'événements ont été notés dans i-Milo par notre collègue assistante emploi alors qu'ils ont été réalisés par d'autres collègues du pôle Entreprises.

CSE 14 janvier 2021

PROJET D'EXPERIMENTATION D'UNE NOUVELLE MODALITE D'ACCUEIL SUR AVENIR

Contexte

Des travaux importants vont être réalisés sur plusieurs sites de la MLP en 2021. L'équipe Avenir devra ainsi occuper les locaux de la rue Olivier de Serres dans le 15^e pour la période des travaux (soit environ de mars à septembre 2021). Afin de ne pas perdre trop de jeunes durant cette période, il est convenu qu'un accueil et premier niveau d'informations sera maintenu rue de Chatillon (14^e), en plus de l'accueil possible sur le 15^e.

Par ailleurs, la MLP structure de plus en plus son système d'informations autour du portail MLP, véritable complément « métier » d'i-Milo. Grâce à l'actuel formulaire de pré-inscription et à l'ensemble de nos ressources accessibles à tous, nous donnons aux jeunes la possibilité de se manifester facilement et d'identifier des offres pertinentes à toute heure du jour ou de la nuit. La création du compte personnel du jeune constitue une deuxième étape essentielle pour qu'ils puissent compléter un diagnostic, tester leurs compétences, etc. Malheureusement cette étape est conditionnée par la création du compte i-Milo.

Nous souhaitons ainsi profiter des travaux sur Avenir pour expérimenter sur quelques mois une nouvelle manière d'accueillir les jeunes.

Quand ?

- Du début des travaux sur Avenir (mars 2021 *a priori*) à la fin des travaux si l'expérimentation s'avère concluante.
- Mais il est prévu une évaluation à 3 mois puis à 5 mois pour savoir s'il est pertinent de maintenir ce format jusqu'à la fin des travaux.

Objectifs ?

- mieux gérer l'ensemble des flux de demande de PA du site : non seulement les jeunes qui se présentent spontanément sur les sites de la rue de Chatillon (14^e) et sur le site de la rue Olivier de Serres (15^e), mais aussi les appels téléphoniques, les formulaires saisis en ligne ou encore les orientations par des partenaires (ex : PPAE).

- éviter les temps d'attente parfois très long des jeunes le jour de l'accueil.
- créer dès l'accueil un dossier i-Milo (même partiel) afin que le compte sur le portail puisse être ouvert par les jeunes *avant* l'entretien de premier accueil. Ces derniers pourront ainsi renseigner le formulaire de diagnostic et identifier des offres de service pertinentes. Ces informations seront disponibles pour le conseiller de premier accueil qui pourra non seulement gagner du temps sur le diagnostic approfondi mais aussi affiner ses propositions.

Comment ?

1e cas : un jeune arrive directement sur un de nos sites

- les chargés d'accueil vérifient que les jeunes qui se présentent ne sont pas déjà enregistrés dans i-Milo (à la MLP ou dans une autre ML).
- ils donnent un premier niveau d'informations, donnent de la documentation sur notre offre de services et vérifient l'éligibilité des jeunes à notre inscription.
- Ils créent rapidement un dossier dans i-Milo et notent le numéro de dossier (à voir ce qu'ils devront noter dans le logiciel).
- ils invitent les jeunes à remplir, avec l'appui d'un service civique disponible, le dossier d'accueil *via* un formulaire directement sur notre portail (en notant si possible le numéro de dossier i-Milo).
 - si les jeunes ne souhaitent pas ou ne peuvent pas saisir le dossier d'accueil en ligne, ils pourront tout à fait le remplir en format papier. Celui-ci sera alors scanné et mis dans le coffre-fort du jeune dans le portail.
- si les jeunes n'ont pas d'email, les chargés d'accueil les invitent à voir avec le service civique présent comment en créer une.
- les chargés d'accueil proposent aux jeunes un rdv est 2-3 jours plus tard (maximum) sur la plage de permanence PA dédié.
 - Si les 5 rdv sont déjà pris, possibilité de caler un rdv sur les emplois du temps de n'importe quel conseiller rapidement disponible. Ils notent bien les rdv dans le planning du (des) CISP en indiquant « PA ».
- les chargés d'accueil indiquent aux jeunes qu'ils vont recevoir un email le lendemain pour ouvrir leur compte sur notre portail.
- le jour prévu pour l'entretien de PA, le CISP pourra ainsi consulter directement :
 - le dossier i-Milo pré-rempli par le chargé d'accueil ;
 - sur le portail, le dossier d'accueil saisi par le jeune lui-même
 - le formulaire complémentaire éventuellement saisi par le jeune avec son intérêt pour tel ou tel offre de service.

2e cas : le jeune nous sollicite par Internet

- le jeune pourra avoir la possibilité de remplir le dossier d'accueil complet en ligne
- après envoi, il recevra un message (envoyé automatiquement) l'informant que : il/elle va être recontactée pour une proposition de rdv ; il/elle va recevoir un email l'invitant à créer son espace sur notre portail
- le chargé d'accueil recevra automatiquement un email (comme aujourd'hui). Il rappellera le jeune par tel, vérifiera son éligibilité à l'inscription, et lui proposera un rdv sur la plage de permanence PA dédiée 2-3 jours plus tard. S'il y a déjà trop de rdv calés sur cette plage ou pour le jour suivant, il a la possibilité de caler un rdv proche dans le planning de n'importe quel CISP disponible.

- le chargé d'accueil crée le dossier i-Milo (complet / justifié) à partir des infos du dossier d'accueil saisies par le jeune et visibles dans l'email reçu.

3^e cas : le jeune nous sollicite par téléphone

- le chargé d'accueil s'assure que le jeune a vraiment besoin d'être accompagné et peut l'être, puis il recueille les informations nécessaires pour créer un dossier i-Milo (partiel).
- il invite le jeune à remplir le dossier d'accueil en ligne ou bien à venir directement le remplir sur site (attention, risque que la saisie ne soit pas faite).
- il fixe un rdv 2-3 jours après maximum.
- il crée le dossier i-Milo.

4^e cas : le jeune est orienté par Pôle Emploi (ex : cotraitance PPAE)

- les chargés d'accueil vérifient si le jeune n'est pas déjà inscrit et en PACEA
- le cas échéant, ils recontactent le jeune par tel à retour au 3^e cas

Equipement et organisation de l'unité installée rue Chatillon

- Espace accueillant 1 chargé(e) d'accueil mais aussi 1 CISP et 1 service civique
 - Le/la CISP ne sera pas dédié(e) à des entretiens de premier accueil mais à des entretiens de suivi (présentiel ou à distance). Il pourra cependant venir en appui du chargé d'accueil si nécessaire.
 - Le service civique sera en appui pour toutes les démarches numériques (création d'une boîte email ; formulaire d'inscription en ligne ; découverte de notre portail)
 - Le chargé d'accueil sera dédié à l'accueil du public et n'aura pas à gérer un standard téléphonique
- Un(e) stagiaire Accueil long pour l'accueil en renfort
- Des ordinateurs connectés à Internet (pour accéder à notre portail)

Relances et évaluation

Le risque d'une telle modalité d'accueil est bien entendu de perdre une partie des jeunes qui viendront la première fois sur site. C'est pourquoi nous prévoyons :

- Une relance systématique dans les 24h (puis 78h plus tard si nécessaire) de tous les jeunes qui seraient venus à l'accueil mais pas revenus à l'entretien de premier accueil.
- Une évaluation après 3 mois :
 - du nombre de jeunes qui ne sont pas revenus à l'entretien de PA
 - du nombre de relances réalisées, abouties et non abouties
 - du nombre de comptes portail ouverts
 - du nombre de formulaires « diagnostic » saisis
- etc. Si l'évaluation à 3 mois s'avère catastrophique, le système antérieur d'accueil sera rétabli. Si elle s'avère encore insuffisante, l'expérimentation sera maintenue et une nouvelle évaluation organisée après 5 mois.

CSE 14 JANVIER 2021

PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES 2021 ET BILAN 2020

L'année 2020 a été marquée par un contexte sanitaire complexe. L'impact sur le plan de développement des compétences a été très important, de nombreuses sessions de formation ayant été annulées ou reportées. D'autres ont pu se tenir à distance, obligeant tous les acteurs, organismes de formation et stagiaires, à de nouvelles modalités pédagogiques.

La crise sanitaire étant encore bien présente, il est fort probable que cela réduisent les départs en formation. C'est donc avec une extrême prudence que le plan 2021 a été conçu.

I/ BILAN 2020

L'ensemble des actions prévues en 2020 n'ont pu se réaliser complètement compte tenu du contexte sanitaire.

Un certain nombre des sessions ont dû être annulées, c'est le cas par exemple de plusieurs sessions SST prévues au printemps dernier.

Pour continuer à accompagner les salariés, le recours à des sessions internes a été largement privilégié maintenant une dynamique dans le développement des compétences des équipes.

1.1/ LE RECOURS AU PRF/ACN :

La crise sanitaire a entraîné l'annulation de 8 actions de formation prévues initialement dans le PRF, détaillée ci-dessous et de 27 reports sur l'année 2021.

Actions annulées
Accompagner la transformation dans les missions locales
Accompagner à l'élaboration d'un parcours d'insertion
Prévenir les ruptures de contrats, accompagner les jeunes dans l'emploi
Les enjeux de l'embauche des jeunes en entreprise
Gestion du temps et des priorités
Répondre à des appels à projets et d'offre et gestion budgétaire
Les ressorts de la motivation des jeunes : comment agir ?
Etablir un diagnostic individuel sur la situation du public reçu

1.4/ LE RECOURS AUX FORMATIONS INTERNES :

Les formations externes ne pouvant se dérouler normalement, un plan ambitieux de formation et action de sensibilisation a été constitué en interne.

Elles se concentrent essentiellement autour de 3 thématiques :

- Formation CEP/CPA dans le cadre du pack accueil en cours d'élaboration : 115 salariés ont pu en bénéficier.
- Formation Power BI : 44 salariés formés
- Formation I-Milo : 7 salariés formés + intervention d'une demi-journée auprès de l'équipe PRIJ et l'équipe GJ 15.

A cela se rajoute les actions de sensibilisation « Garantie Jeunes » mises en œuvre sur le 2^e semestre 2020 afin d'accompagner les équipes « site » dans leur future prise en charge de l'accompagnement individuel des jeunes GJ. 94 personnes ont pu assister à ces présentations.

2/ Le bilan global :

2.1/ Données générales :

Répartition des heures de formation par sexe :

REPARTITION DES HEURES PAR GENRE	DUREE EN HEURES	REPARTITION
FEMMES	2053,5	84,8%
HOMMES	366	15,2%
<i>Total</i>	2419,5	

Les formations internes représentent au total 806,5h de formation soit, plus de 33% des formations réalisées en 2020.

Données chiffrées sur les stagiaires, les actions et les départs en formation :

DETAIL PLAN DE COMPETENCES	2018	2019	2020
Nombre total de formations différentes	54	60	38
Nombre total d'heures de formation	4594	4134,5	2419,5

Nombre total de stagiaires :	272	265	151
Nombre de femmes formées	219	219	122
Nombre d'hommes formés	53	46	29

Détails par typologie de formation :

Catégorie de Formation	Proportion 2018	Proportion 2019	Proportion 2020
1 Sécurité SST	0	7,0%	3,19%
2 I-Milo	8.9%	3,8%	3,9%
3 Garantie jeunes	12.9%	10,5%	8,51%
4 Bureautique / Logiciel / Outils métier	0.5%	5,3%	20,92%
5 Gestion et accueil du public	13%	8,6%	0,35%
6 Gestion de projet	5.2%	3,5%	4,61%
7 Métier accompagnement	30.6%	39,0%	49,29%
8 Métier emploi	4.3%	2,4%	0,35%
9 Métiers autres	18.9%	7,9%	3,5%
10 Animation collective	2%	2,5%	0%
11 Autres	3.7%	9,5%	5,32%
TOTAL	100%	100%	100%

2.2/ Données financières :

A/ Contributions légales et conventionnelles

La réforme de la formation professionnelle a impacté le calendrier de versements de la contribution formation. Au titre de 2020, un versement 56 616€ a été réalisé.

Il se décompose en différentes rubriques dont notamment :

- 37 744€ pour la contribution légale
- 18 872€ pour la contribution conventionnelle

Le solde sera versé début 2021.

B/ Fonds mutualisées du Plan

Comme chaque année, la MLP sollicite les fonds mutualisés du Plan auprès d'Unifformation afin d'obtenir des prises en charge financières partielles ou totales d'actions de formation. En 2020, la MLP a pu obtenir un montant total supplémentaire de 10 690€ pour financer essentiellement des coûts pédagogiques.

Les actions de formation financées ont porté essentiellement sur les thématiques suivantes :

- Sauveteur secouriste au travail
- Logiciels métiers
- Emergence de projets à destination d'un public jeune

C/ Fonds propres MLP

Afin de compléter les financements obtenus via les fonds mutualisés, la MLP a également pris en charge sur ses fonds propres 6575€ de coûts pédagogiques.

Elle a également contribué à la formation des équipes en maintenant la rémunération des salariés durant leurs actions de formation ce qui représente un total d'environ 65K€ pour l'année 2020.

>> Au total, c'est donc plus de 138k€ qui ont été dépensés en matière de formation au titre de 2020, sans compter le deuxième versement à l'OPCO.

2.3/ Mobilisation de dispositifs (hors Plan) :

CPF DE TRANSITION PROFESSIONNELLE

Anciennement nommé congé individuel de formation, le CPF de transition professionnelle a été mis en œuvre à compter du 1^{er} janvier 2019.

CPF DE TRANSITION PROF. année 2020	
Nombre de demandes	0
Nombre de dossiers acceptés	0
Nombre de dossiers en cours	1
Nombre de dossiers refusés/reportés	0

Dossier en cours – initié en 2019 et terminé en 2020

Intitulé formation : Chargé de gestion en ressources humaines

Durée : 1624 heures

Dates : 23/09/2019 au 28/08/2020

Coût pédagogique : 5 900 €

Coût salaire : Pris en charge par Fongecif

II/ PERSPECTIVES 2021

Les besoins en formation

Ils sont recensés chaque année de manière exhaustive, lors des entretiens professionnels dans lesquels sont inscrits les besoins identifiés par les encadrants et les demandes exprimées par les salariés. Ils sont ensuite mis en perspective avec l'activité quotidienne des salariés, le budget dédié et avec les missions de la MLP.

En 2020, la campagne d'EAP a été décalée et s'est déroulée sur le dernier trimestre. A ce jour, toutes les demandes de formation ne sont pas encore remontées via T-O, l'appli métier mis en place par l'ARML en 2019.

Les ressources mobilisées

Comme l'année dernière, les formations se concentreront essentiellement autour du Plan Régional de Formation, des ACN, des formations proposées par l'ARML et les formations internes.

Quelle que soit la ressource mobilisée, la prise en charge des salaires et frais annexes pour les actions rentrant dans le cadre du présent plan de développement des compétences sera intégralement à la charge de la MLP afin de consacrer les budgets disponibles aux seuls coûts pédagogiques et ainsi privilégier le plus grand nombre de départs en formation.

Pour 2021, les actions de formations s'inscriront ainsi essentiellement dans les dispositifs suivants :

A) Axes collectifs financés par des contributions obligatoires :

1) Catalogue Plan Régional de Formation :

Les actions proposées concernent aussi bien les actions relatives à l'accompagnement du public, à la relation avec les entreprises, à la maîtrise des outils techniques ou encore au management. Le catalogue 2021 sera bientôt disponible mais voici d'ores et déjà les actions nouvelles :

Nouvelles actions de formation :

Axe Conseil en Insertion :

- Comment aborder des sujets sensibles : image de soi, estime de soi
- Repérer et Développer les soft skills chez le jeune par l'animation d'ateliers
- Accompagnement des publics vulnérables ou en grande précarité et migrants primo-arrivants
- Susciter l'attention et la mise en mouvement du jeune grâce aux apports des sciences cognitives
- Développer l'accompagnement individuel et collectif à distance

Axe Outils Technique :

- Développer la créativité d'équipe

- Développer son intelligence émotionnelle

Axe Entreprise :

- Accompagner les entreprises à objectiver leurs critères de recrutement

Axe Management :

- Le management à distance

2) Offre régionale et nationale Uniformation :

Les actions proposées par Uniformation concernent des thèmes assez généraux (bureautique, management, comptabilité...) et sont accessibles à tous les adhérents mais avec une priorité donnée aux petites structures (moins de 50 salariés). Uniformation n'a à ce jour pas encore sorti son catalogue de formation 2021.

3) Axes prioritaires déterminés par la branche :

En attente de renseignements mais d'après nos dernières informations les actions prioritaires de branche seront identiques à celles de l'année dernière, à savoir pour en citer quelques unes : culture commune, prévention et gestion de l'agressivité et de la violence, déontologie professionnelle et respect de la vie privée, accompagnement du public jeune et droit du travail, etc.

4) Formations animées par l'ARML :

Là encore nous sommes en attente de confirmation, mais il est très probable que l'ARML animera les sessions suivantes sur 2021 :

- Formation Excel initiation et perfectionnement
- Formation Power point
- Formations CEP/CPA
- I-MILO niveau "utilisateurs" et "décisionnel"

B) Budget complémentaire en propre à la MLP :

La Mission Locale de Paris a attribué un budget supplémentaire au titre de la formation 2021 à hauteur de 20 000€ Il permettra de financer des actions qui ne pourront être réalisées grâce aux dispositifs collectifs détaillés ci-dessus comme par exemple des formations Secouriste du Travail, bureautique, liées à des logiciels particuliers...

Le plan de compétences prévisionnel 2021 et les axes de formation prioritaires :

Une attention particulière sera portée aux demandes de formation des salariés de + de 45 ans, de - de 30 ans mais aussi à toutes actions permettant de faciliter l'intégration au sein de la MLP ou la prise d'un nouveau poste suite à une mobilité interne.

Egalement, les actions de formation demandées suite à une absence égale ou supérieure à 3 mois ayant pour objectif d'aider à la reprise d'activité seront traitées prioritairement.

Enfin, une priorité sera donnée aux formations Garantie Jeunes. Nous sommes notamment en attente d'un retour concernant la possibilité d'avoir des démultiplicateurs 100% dédiés au département parisien.

L'équipe GJ interne va également assurer un 2^e volet de formation dès le mois de janvier, à destination des équipes de conseillers.

Axe de formation métiers

- Les actions de formation proposées par le Plan Régional de Formation de l'ARML et les actions collectives nationales seront mobilisées selon les besoins, comme chaque année.
- Des sessions de formation « Animation collective » pourront être proposées aux conseillers, correspondant emploi, chargé de projet non formés.
- Poursuite des actions de sensibilisation des personnes recevant ou accompagnant du public et acquisition d'une posture adéquate face à des situations particulières, notamment sur la prévention et la gestion de la violence et de l'agressivité du public.
- Poursuite d'ateliers portés en interne sur des sujets spécifiques en lien avec l'activité et l'actualité de la MLP (ex Power BI).

Axe de formation sécurité

- Deux sessions Sauveteur secouriste au travail (SST) en intra groupe de 10 stagiaires – environ 1200€/session devant être organisées en 2020 seront reportées en 2021 si le contexte sanitaire le permet.
- Une session « Maintien des compétences Sauveteur secouriste au travail » en intra groupe de 10 stagiaires – environ 600€/session.

Axe de formation logiciels/applicatif métier/bureautique

- Mise en place d'actions de formation sur l'applicatif I-Milo pour l'ensemble des utilisateurs en interne et via l'ARML : niveau 1 et 2, niveau transactionnel et décisionnel.
- Des actions bureautiques excel et power point organisées par l'ARML pourront être proposées aux salariés non formés. Des sessions supplémentaires sur word ou des niveaux plus perfectionnés du pack office pourront être programmées via un organisme de formation en intra ou interentreprises – environ 1300€/session intra.

Filtres appliqués : Est Mois passé est OCatégorie est Indicateurs CPO ou Indicateurs MLPAnnée est 2020In

Consommation de l'enveloppe PACEA en 2020

Export PowerBI le 13/01/2021

Code	Mois	Réalisation
I018	janvier	70 612
I018	février	81 391
I018	mars	79 722
I018	avril	78 985
I018	mai	69 730
I018	juin	95 868
I018	juillet	103 136
I018	août	97 564
I018	septembre	161 614
I018	octobre	176 041
I018	novembre	239 069
I018	décembre	347 815

	Montant demandé
TOTAL	1 601 548 €
Trimestre 1	231 726 €
Trimestre 2	244 583 €
Trimestre 3	362 314 €
Trimestre 4	762 925 €

clus (1) I018 (Code) + ENVELOPPES (Type) + PACEA en K€ (Indicateur)Catégorie est Indicateurs CPO ou Indicateur

Jrs MLPDernier Jeu de donnée est OPrésent est O